



HAL
open science

Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie...

Jacques Bres

► **To cite this version:**

Jacques Bres. Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie.... Bres Jacques et al. Dialogisme, polyphonie: approches linguistiques, De Boeck, pp.47-62., 2005. <hal-00438485>

HAL Id: hal-00438485

<https://hal.science/hal-00438485v1>

Submitted on 4 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Bres J., 2005, « Savoir de quoi on parle : dialogal, dialogique, polyphonique », Actes du Colloque de Cerisy-la-Salle, J. Bres et *al.* (éd), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : De Boeck-Duculot, 47-62.

Jacques Bres
Praxiling, UMR CNRS ICAR 5191
Montpellier III
jacques.bres@univ-montp3.fr

Savoir de quoi on parle : *dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie...*

Signe de son succès, le terme de *dialogique* est aujourd'hui d'un large emploi en sciences du langage ; mais, rançon normale de ce succès, son tranchant scientifique semble parfois quelque peu émoussé, et sa pertinence, en partie dissoute dans certaines pratiques de marketing auxquelles la recherche n'échappe pas toujours : le *dialogique* aujourd'hui, d'une certaine façon, fait vendre... La notion, pourtant récente, peut déjà apparaître usée à force d'usages. J'aimerais retrouver sa force heuristique au moment de sa mise en place théorique dans les travaux de Bakhtine à la fin des années 1920. Le *dialogique* n'a pas pris une ride : je procèderai donc moins à une opération de lifting que de retour aux sources.

Je partirai des problèmes terminologiques auxquels la notion de *dialogique* s'est trouvée (et se trouve encore parfois) confrontée, dans une langue comme le français. Nous verrons ensuite que Bakhtine a rencontré ce type de difficultés lexicales¹, dans le dépassement desquelles il a su formuler une problématique radicalement neuve. Nous confronterons enfin la question du dialogisme avec celle de la *polyphonie*, qui entend la reformuler². Chemin faisant, nous ne manquerons pas de rencontrer des terres connues, ce dont je m'excuse. Mon souhait est de pouvoir en offrir un autre *point de vue*.

Afin d'éviter de lourdes répétitions, les trois textes de Bakhtine auxquels je me réfère (cf. bibliographie) sont désignés de la façon suivante : PDD pour *Problèmes de la poétique de Dostoïevski* ; DDR pour « Du discours romanesque » (in *Esthétique et théorie du roman*) ; et GD pour « Les genres du discours » (in *Esthétique de la création verbale*).

1. Le point terminologique en français

Commençons par une insatisfaction à la lecture du terme *dialogique*, comme nom ou comme adjectif, dans certains travaux récents : l'ouvrage, coordonné par Luzzati et *al.* (1997), est intitulé *Le dialogique* ; un programme de recherche d'une équipe CNRS que j'ai eu l'occasion de consulter s'intitule : « Recherches sur les origines du *dialogique* », etc... Dans tous ces cas, il s'agit de travaux portant sur le *dialogue* en tant qu'échange de tours de parole. Et cette façon de faire affecte également le terme de *dialogisme* : récemment (mars 2004) a eu lieu un colloque : *Dimension du dialogisme langagier : les formes d'adresse*, qui se présente comme « un colloque sur l'analyse du dialogue et les formes d'adresse ».

¹ Je remercie A. Nowakowska, qui par ses connaissances du russe, m'a permis d'accéder au texte original de Bakhtine.

² Compte tenu de l'espace accordé à chaque intervenant dans ces *Actes*, je n'ai pu garder, dans la présente version écrite, les analyses de corpus sur lesquelles j'étais ma réflexion lors de la présentation orale du colloque.

Je parlais d'insatisfaction initialement. Je préciserai : on a l'impression d'être quelque peu joué – on ne retrouve pas dans la matière des travaux ce que le titre semblait promettre – ; et que certains parmi les linguistes usent de *dialogique* (et de *dialogisme*) comme d'un double-culte de *dialogue*, pour redorer le blason en quelque sorte de ce terme classique, en adoptant le signifiant, mais pas vraiment la problématique, d'un concept à la mode – *dialogique*, *dialogisme* –, qui a à voir avec la problématique du dialogue, mais qui ne s'y résume cependant pas. Essayons d'expliquer cette impression.

Partons tout d'abord de ce qu'offre la langue française. Un dictionnaire usuel comme le *Petit Robert* propose les entrées *dialogue* et *dialogique*. Il est donné comme première acception à *Dialogue* : « entretien entre deux personnes », et comme troisième : « ouvrage littéraire en forme de conversation (V. *Dialogique*) ». Si nous allons à l'entrée *Dialogique* comme nous y sommes invités, on trouve la définition suivante, précédée de la mention *didac.*³ : « qui est en forme de dialogue. *Ecrits dialogiques de Platon* ». Les emplois précédemment cités de *dialogique* seraient donc des extensions de ce sens, de la sphère du dialogue littéraire à la sphère du dialogue quotidien, dans le vocabulaire des sciences du langage. C'est en partie vrai, mais pas totalement. *Dialogique* en français, au moins depuis la traduction des textes de Bakhtine à partir de 1970 et la parution de l'ouvrage de Todorov (1981), ne peut manquer d'interagir avec le sens que lui a donné Bakhtine (et que nous allons expliciter). Et c'est, me semble-t-il, en *écho* (dialogique !) très affaibli de ce sens et surtout en emprunt du lustre de modernité dont il est entouré, que certains se servent, de façon quelque peu abusive, de *dialogique*, comme d'un équivalent de *dialogue*.

En sciences du langage, et en français au moins, afin de prévenir ces glissements polysémiques, et pour prendre en compte l'acception bakhtinienne de *dialogique*, a été créé, dans le courant des années 80, le terme (adjectival, mais également nominal) *dialogal*⁴. Ainsi – et les deux dictionnaires d'analyse du discours publiés récemment (Détrie C., Siblot P. et Verine B. (éd.) 2001 ; Charaudeau P. et Maingueneau D. (éd.) 2002) s'accordent sur ce point – à l'heure actuelle, on peut dire que le linguiste dispose dans sa trousse de travail, de deux notions :

– *dialogal*, pour prendre en charge tout ce qui a trait au dialogue en tant qu'alternance de tours de parole, disons le *dialogue externe* pour parler comme Bakhtine (cf. *infra* 2.2.); *dialogal* est opposé à *monologal* ;

– *dialogique*, pour prendre en charge la problématique de l'orientation de l'énoncé vers d'autres énoncés, disons pour faire vite le *dialogue interne* ; *dialogique* est opposé à *monologique*. Il est à noter que *dialogique* est alors perçu plus comme la traduction du terme russe *dialogicheskij*, issu des travaux de Bakhtine, que comme une néologie de sens à partir de l'adjectif français *dialogique*. De même que le nom *dialogisme* est plutôt perçu comme la traduction du russe *dialogichnost'* que comme néologie de sens de la figure de rhétorique qui porte ce nom, et que Fontanier définit ainsi :

le dialogisme consiste à rapporter directement, et tels qu'ils sont censés sortis de la bouche, des discours que l'on prête à des personnages, ou que l'on se prête à soi-même dans telle ou telle circonstance. (Fontanier 1821/1977)

Et, complémentaiement, l'adjectif *dialogique* apparaît comme un dérivé de *dialogisme*, plutôt que de *dialogue*.

Cette bipartition est de plus en plus reconduite et respectée, même si *dialogique* est parfois employé, encore à l'heure actuelle, en substitut de *dialogal*, parce que ce terme n'est pas

³ Cette spécification est explicitée comme « qui n'existe que dans la langue savante, et non dans la langue parlée ordinaire ».

⁴ Une première et brève recherche sur le terme *dialogal* ne m'a pas permis pour l'instant de remonter à ses origines.

pleinement circulant ; et / ou en substitut de *dialogue*, parce que ce terme apparaît comme moins porteur de plus-value de scientificité.

Contrairement à ce que pourrait laisser penser cette première approche, la répartition des domaines entre le dialogal et le dialogique n'a rien de simple, et n'a pas fait l'objet, à ma connaissance, d'un véritable travail de délimitation⁵. Les spécialistes du dialogal (l'analyse conversationnelle) tendent à ignorer la problématique du dialogique ; et réciproquement, les spécialistes du *dialogique* – ou de la *polyphonie* (cf. *infra* 3.1.) –, tendent à ignorer la problématique du dialogal.

Cette question de vocabulaire éclaircie, on s'attachera à décrire, dans le point suivant, la façon dont Bakhtine, alors même que les mots lui résistent, parvient à forger le sens de ce qui est devenu depuis la problématique dialogique.

2. Bakhtine, où comment faire le vin nouveau du *dialogique* dans les tonneaux anciens du *dialogue*

Bakhtine semble rencontrer les difficultés qui étaient les nôtres, avant que l'on ne dispose de la distinction *dialogal* / *dialogique*. Comme le français, la langue russe ne connaît pas de signifiant équivalent à *dialogal*, et Bakhtine devra donc dire le neuf qu'il est en train de découvrir, pour l'essentiel dans des mots déjà-là qui ont du mal à l'accueillir. Comme l'indique A. Nowakowska dans son article ici-même, Bakhtine, pour signifier la problématique dialogique, utilise essentiellement un réseau de six termes, formés sur *dialog* : *dialogichnost'* (dialogisme, mot qu'il forge), *dialogizatzija* (dialogisation), *dialogizovanyj* (dialogisé), *dialogicheskij* (dialogique), *dialogichen* (dialogique), *dialogizuvujuchij* (dialogisant) ; réseau qu'il articule aux deux termes de *monolog* (monologue), et de *monologicheskij* (monologique). Je propose de présenter cette problématique à partir des notions d'*énoncé* et d'*orientation dialogique*.

Pour Bakhtine, la réalité première du langage c'est l'interaction verbale, qui se manifeste sous forme d'échange verbal, dont la forme prototypique est le *dialogue*. C'est à partir du terme de *dialogue*, dont Bakhtine fait un usage variable et extensif, que peuvent être définis les deux éléments fondamentaux que sont l'*énoncé*, et son *orientation dialogique*.

2.1. L'énoncé

La notion d'*énoncé*, – traduction du russe *vyskazyvanie*, formé par nominalisation sur le verbe *vyskazat'/skazat'*, *dire* – qui fait l'objet d'un travail de définition poussé dans GD, ne correspond pas à ce que nous entendons le plus souvent par ce terme en linguistique aujourd'hui. Bakhtine pose l'énoncé comme « l'unité réelle de l'échange verbal » (*op. cit.* : 272), défini par ses *frontières*, elles-mêmes « déterminées par l'*alternance des sujets parlants* » (*op. cit.* : 277). Il y a là une approche qui n'est pas sans rappeler celle de l'analyse conversationnelle contemporaine.

L'énoncé, unité de base de l'étude linguistique parce qu'unité réelle de l'échange verbal, est donc défini par ce qui définit le dialogue : l'alternance des sujets parlants. Bakhtine souligne que « c'est dans le dialogue réel que cette alternance des sujets parlants est le plus directement observable et saillante. Les énoncés des interlocuteurs que nous appelons *répliques* y alternent régulièrement » (*ibid.* : 278). La catégorie d'énoncé correspond donc à la *réplique* – nous dirions aujourd'hui *tour de parole* – dans le « dialogue réel ».

⁵ A l'exception de Roulet *et al.* 1985, chap. 1, ou dans le même ordre d'idée, de Moeschler 1985, qui à partir des deux couples dialogal-monologal, et dialogique-monologique, distinguent quatre types de discours : dialogal-dialogique, dialogal-monologique, monologal-monologique, monologal-dialogique. Cette répartition, très cohérente avec le cadre d'analyse genevois, ne me semble pas véritablement prendre en compte la catégorie du *dialogique*, ce que je ne peux développer dans le présent article.

Le SN « dialogue réel » vise les formes (orales comme écrites) dans lesquelles les interlocuteurs, réels ou fictifs, sont en co-présence et l'alternance des sujets parlants manifeste. Cette catégorie laisse apparaître, en creux, une catégorie de *dialogue* dans laquelle ces deux traits n'apparaissent pas, et dont pourtant les unités sont des *énoncés* selon l'acception précédemment explicitée.

En effet Bakhtine appelle *énoncé* tout ce qui fonctionne comme unité de l'échange verbal, « depuis la réplique brève (monolexématique) jusqu'au roman ou au traité scientifique » (*op. cit.* : 277) : « les œuvres de construction complexe, en dépit de tout ce qui les distingue de la réplique du dialogue, sont, par leur nature, des unités de l'échange verbal » (*op. cit.* : 281). Et cette *nature* est définie par l'*alternance* : « avant son début [de l'énoncé], il y a les énoncés des autres ; après sa fin, il y a les énoncés-réponses des autres » (*ibid.* : 277).

Explicitons ce que cette conception de l'énoncé permet d'induire du rapport des deux notions précédemment mentionnées de *dialogal* et de *monologal*. Loin de conduire à les opposer comme deux entités radicalement différentes, l'analyse bakhtinienne engage à articuler la seconde à la première : l'unité monologale est à comprendre, quelle que soit sa taille, comme un « tour de parole » d'un genre particulier. Les répliques antérieure et ultérieure sont absentes de la structure externe, mais n'en affectent pas moins sa délimitation. On pourrait dire que, dans le dialogal, les tours de parole antérieurs et ultérieurs sont *in praesentia*, alors que, dans le monologal, ils sont *in absentia*.

Bakhtine définit donc l'énoncé, extérieurement, à partir d'un élément fondamental du dialogue, l'*alternance* des locuteurs. Il va le définir, intérieurement, également à partir d'un autre élément fondamental du dialogue, la catégorie de *réponse*. Sans ignorer ce qui différencie les divers types d'énoncés, Bakhtine ici également choisit d'insister sur ce qui les rapproche, et qui est pour lui l'essentiel, à savoir que, tout comme la réplique du dialogue quotidien, le traité ou le roman sont des *réponses*.

Aussi monologique fût-il (un ouvrage scientifique ou philosophique p. ex.), aussi concentré sur son objet fût-il, un énoncé ne peut pas ne pas être également, à un certain degré, une *réponse* à ce qui aura déjà été dit sur l'objet donné, quand bien même ce caractère de *réponse* n'apparaîtrait pas dans l'expression extérieure (GD : 300, les italiques sont miens)

Et c'est à partir de ce terme de *réponse* que, dans GD, Bakhtine introduit la dimension *dialogique* de l'énoncé, qu'il articule de façon complexe à la notion de dialogue, dans la mesure où on peut en approcher la définition par le dialogal mais qu'elle ne s'y résume pas :

ces rapports [dialogiques] ont leur analogie (sans être, bien entendu, identiques) dans les rapports qui existent entre les répliques d'un dialogue (GD : 300).

Les rapports de dialogue sont quelque chose de beaucoup plus large que les rapports entre répliques d'un dialogue trouvant son expression dans la composition de l'œuvre, c'est quelque chose de quasi universel, qui pénètre tout le discours humain, tous les rapports et toutes les manifestations de la vie humaine, en somme tout ce qui a sens et signification (PDD : 52-53).

Qu'est-ce que le dialogique, s'il s'agit d'un principe, qui au-delà de la production de l'énoncé, du discours, concerne l'homme lui-même ? On partira, pour répondre, de la notion d'*orientation dialogique*.

2.2. Orientation dialogique, dialogisme, dialogisation intérieure

Il me semble que, à la lecture des textes de Bakhtine, on puisse définir le dialogique comme l'*orientation* de tout énoncé (au sens précédemment explicité), *constitutive et au principe de sa production*, (i) vers des énoncés réalisés antérieurement sur le même objet de discours, et (ii)

vers la réponse qu'il sollicite. Cette double orientation déterminante, vers l'amont et vers l'aval, se réalise comme *interaction* elle-même double :

- le locuteur, dans sa saisie d'un objet, rencontre les discours précédemment tenus par d'autres sur ce même objet, discours avec lesquels il ne peut manquer d'entrer en interaction ;
- le locuteur s'adresse à un interlocuteur sur la compréhension-réponse duquel il ne cesse d'anticiper, tant dans le monologal que dans le dialogal.

On a tendance actuellement à parler de dialogisme *interdiscursif*, pour le premier type d'interaction ; et de dialogisme *interlocutif*, pour le second⁶. On n'oubliera pas de signaler un troisième type d'interaction dialogique, que Bakhtine ne mentionne qu'incidemment : « les rapports de dialogue entre le sujet parlant et sa propre parole » (PDD : 212), qu'Authier appelle *autodialogisme*, et que je propose de nommer dialogisme *intra locutif*. Le locuteur est son premier interlocuteur (cf. notamment Authier 1995 : 148-160) dans le processus de l'auto-réception : la production de sa parole se fait constamment en interaction avec ce qu'il a dit antérieurement, avec ce qu'il est en train de dire, et avec ce qu'il a à dire.

Cette triple interaction – interdiscursive, interlocutive, intralocutive – aura pour résultat, au niveau de l'énoncé produit, la *dialogisation intérieure* de l'énoncé. Comment se manifeste précisément, au niveau linguistique, cette dimension de l'énoncé ? Bakhtine n'a de cesse de signaler sa complexité, qui tient à son caractère parfois insaisissable, et à l'hétérogénéité de ses formes.

Dans un premier temps, on peut tenter de l'appréhender par les différentes métaphores dont se sert Bakhtine pour l'approcher : *résonances* (GD 301, 308), *échos* (GD : 298), *reflets* (GD : 298) des énoncés d'autrui dans mon énoncé, *harmoniques dialogiques* (DDR : 114, GD : 277, 300) de mon énoncé avec les énoncés d'autrui. Ces images, qu'elles fassent appel au champ de l'ouïe ou de la vue, posent *l'autre dans l'un* (pour reprendre une expression fort juste de J. Authier) selon un mode de présence diffus. Dissipons une interprétation erronée : cet aspect souvent impalpable de la dialogisation tient non pas au caractère superficiel de l'interaction entre l'énoncé du locuteur et les autres énoncés, mais au contraire à son caractère profond : elle affecte « les couches profondes du sens et du style » (DDR : 103).

Bakhtine ne se contente cependant pas de ces appréhensions imagées. Plus linguistiquement, il avance que « la dialogisation intérieure du discours trouve son expression dans une suite de particularités de la sémantique, de la syntaxe et de la composition » (DDR : 102). Autant dire que c'est tout l'énoncé, tant au niveau de sa macrostructure (« composition ») qu'au niveau de ses microstructures (sémantique, syntaxe) qui peut être affecté par la dialogisation.

Comment se manifeste cette dimension ? Parce que mon énoncé se produit au contact d'autres énoncés, il en sera marqué ; il portera la trace de cette interaction sous des formes très diverses, mais qui ont toutes en commun de faire ou de laisser entendre une / d'autres *voix* que celle du locuteur, la/ les *voix* des énoncés avec lesquels s'est produite l'interaction.

La notion de *voix* est, comme celle de *dialogue*, de sens variable et large chez Bakhtine : ce peut-être, au plus près du sens littéral, à l'oral, dans le discours direct, « l'intonation qui démarque le discours d'autrui » (GD : 300), et plus généralement, tous les phénomènes qui miment tel ou tel aspect de la parole de l'autre ; mais *voix* a le plus souvent bien moins de consistance matérielle, et réfère aux discours convoqués à partir des traces laissées par les différentes interactions.

Revenons à ces traces qui laissent entendre différentes voix. Bakhtine n'en a pas établi explicitement la liste : là n'était pas son programme... Au fil de ses différentes réflexions, il suggère des objets linguistiques fort variés que je mentionne sans souci d'exhaustivité : le discours rapporté bien sûr, la parodie, la bivocalité, l'hybride, l'ironie, l'interrogation, mais aussi les paragraphes, la division du discours en parties, les points de suspension, le mot lui-même,

⁶ En incluant dans l'interlocutif, l'interaction avec l'énoncé antérieur de l'interlocuteur lorsqu'on se situe dans le dialogal. Bakhtine, parce qu'il raisonne fondamentalement sur du monologal, ne prend pas vraiment en compte ce fait (sauf latéralement in GD : 303).

« l'insistance sur certains points, la répétition, le choix d'expressions plus tranchées (ou au contraire moins tranchées), la tonalité provocante, ou au contraire concessive, etc. » (GD 299)... Les marques dialogiques sont donc fort variées, – ce que les recherches récentes ont largement confirmé –, de par les outils linguistiques qu'elles mettent en œuvre, mais également de par la façon dont elles font entendre la *voix* de l'autre, qui va de l'*explicite* – sa représentation dans la mention du discours direct, son affleurement dans les « îlots textuels », à l'*implicite* : son enfouissement le plus profond, lorsque les signifiants font défaut, sans que pour autant l'autre *voix* cesse d'être perceptible.

Signalons complémentaires deux traits par lesquels Bakhtine souligne la spécificité de la dialogisation interne : elle est tout aussi incontournable (aucun énoncé ne saurait y échapper) que méconnue (elle n'a pas fait l'objet de recherches).

Bakhtine donc, à partir de différents termes du champ lexical du *dialogue* dont dispose la langue russe ou qu'il crée, parvient à formuler un objet de recherche nouveau, le *dialogique*, en tant que « dialogue intérieur », à la fois apparenté à et distinct de ce qu'il désigne comme le « dialogue extérieur compositionnel » (DDR : 106), faute de disposer du terme de *dialogal*.

On peut donc dire, dans les termes opératifs de la praxématique, que la dialogisation intérieure, ou le dialogisme de l'énoncé, procède de son *orientation obligée* vers d'autres énoncés – énoncés sur le même objet de discours, énoncé antérieur de l'interlocuteur dans le dialogal, réponse visée de l'allocutaire, énoncé (s) du locuteur lui-même – qui est au principe de sa production. Cette orientation se réalise sous forme d'*interaction*, dans le temps cognitif de production de l'à-dire (programmation) et du dire (profération), avec ces autres énoncés, interaction qui prend la forme, au niveau résultatif de l'énoncé produit (le dit), d'un ensemble de marques hétérogènes et plus ou moins lisibles, dans lesquelles résonnent, aux côtés de la voix du locuteur, d'autres voix.

2.3. Dialogal, dialogique : le *fil* du discours et l'*objet* de discours

Il me semble que, à partir de la relecture que nous venons de faire des textes de Bakhtine, comme de la mise en place de la différence *dialogal* / *dialogique* en relation avec la notion de dialogue, on peut distinguer, sur le plan linguistique, les phénomènes *dialogaux* des phénomènes *dialogiques* de la façon suivante :

- les phénomènes *dialogaux* tiennent à l'alternance *in praesentia* des locuteurs, et sont décrits par l'analyse conversationnelle dans leur liaison à l'alternance des tours de parole. Citons, parmi les principaux : la gestion des places transitionnelles, les pauses, les phatiques et régulateurs, la complétion, le lien de dépendance conditionnelle, etc. ; les enchaînements syntaxiques comme p.ex. l'anaphore, la continuité thématique, l'enchaînement des actes de parole (une question sollicite une réponse, etc.). A ces faits, Bakhtine ne consacre pas de développement particulier. On peut penser que ce n'est pas là son objet, et que d'ailleurs peut-être, cet objet-là lui échappe en partie ... Ces phénomènes bien sûr ne concernent que le dialogal, et pas le monologal. Ils sont immédiatement perceptibles : l'alternance des locuteurs s'entend (changement de voix du locuteur) et se voit (pour les interactions *en face à face*).

- les phénomènes *dialogiques* tiennent à l'interaction de l'énoncé avec d'autres énoncés. Ces phénomènes concernent le dialogal comme le monologal. Bien moins évidents que les phénomènes dialogaux, ils se manifestent rarement de manière visible (italiques, guillemets (à l'écrit comme à l'oral)) ou audible (lorsqu'un locuteur change de voix en changeant de locuteur représenté). Ils disposent parfois de marques linguistiques, mais c'est loin d'être toujours le cas. Les phénomènes dialogaux affectent donc la structure externe, manifeste, de surface de l'énoncé ; les phénomènes dialogiques, sa structure interne, profonde, secrète. Et tous les deux concernent le niveau de l'énoncé (entendu comme *tour de parole* dans le dialogal, *texte* ou *discours* dans le monologal), même si ces phénomènes peuvent se marquer bien sûr à des niveaux inférieurs.

Les phénomènes dialogaux sont à rapporter à l'interaction *dialogale*, qui tient à ce que deux (ou plusieurs) locuteurs partagent un même élément : *le fil du discours*, du dire, de l'interaction. Les phénomènes dialogiques sont à rapporter à l'interaction *dialogique*, qui tient à ce que le locuteur partage avec d'autres discours, dont celui de son interlocuteur dans le dialogal, un même *objet de discours* ; plus fondamentalement, – mais Bakhtine ne va pas jusque là – à ce que l'énoncé ne fait sens que dans et de cet *interdiscours*.

Terminons ce point par deux remarques complémentaires :

– Nous avons séparé, à des fins didactiques, les phénomènes dialogaux et dialogiques. Dans la plupart des cas effectivement, un fait linguistique appartient à l'un ou à l'autre ensemble : les régulateurs p. ex. relèvent du seul dialogal, tout comme le conditionnel d'altérité énonciative relève du seul dialogique. Il me semble qu'on aura intérêt à l'avenir à travailler sur les frontières du dialogal et du dialogique, que questionnent de nombreux marqueurs, comme p. ex. la reprise-écho (communication de J.-M. Barbéris), l'anaphore, le détachement, etc... (cf. également la communication de B. Verine).

- Le traitement en parallèle du dialogal et du dialogique que nous avons esquissé ne se prolonge pas par l'homologie de la distinction dialogal / monologal d'une part, et dialogique/ monologique d'autre part. A la différence de Roulet 1985 qui à partir de ces deux couples définit quatre possibilités (cf. note 4), il me semble que le monologique tend à être une catégorie vide : que serait un énoncé qui ne serait pas d'une certaine façon une réponse ? On sait que Bakhtine dans un premier temps distinguait le roman *polyphonique* de Dostoïevsky et le roman *monologique* de Tolstoï ; ou qu'il opposait le *dialogisme* de l'écriture romanesque au *monologisme* de l'écriture poétique. Le sémioticien est par la suite revenu sur cette analyse, considérant que le dialogisme, de différentes façons, était un trait de tout énoncé (cf. Todorov 1981 : 95-104).

3. Dialogisme ou polyphonie ?

Selon la présentation que nous venons de faire du texte de Bakhtine, est à écarter une interprétation fort répandue de la notion de *dialogique*, que j'ai moi-même développée dans des travaux antérieurs (Bres 1999, Bres et Verine 2002). Elle consiste à considérer que dialogal et dialogique sont des phénomènes qui affectent des niveaux différents de la textualité, le niveau *macro* pour le premier, le niveau *micro* pour le second. On retrouve ce type d'approche, bien que sous des termes différents – il est parlé de *polyphonie*, en équivalence de dialogisme – dans les recherches de Ducrot et de tous ceux qui s'en sont inspirés, notamment la Scapoline. Je présenterai rapidement ces derniers travaux de façon critique. Je montrerai ensuite pourquoi il me paraît plus productif d'user de la notion de dialogisme, telle qu'elle apparaît dans la relecture des textes bakhtiniens que j'ai proposée, plutôt que de celle de polyphonie.

3.1. La polyphonie selon Ducrot

Ducrot (1984) me semble situer ce qu'il appelle *polyphonie* et qui correspond, au moins en partie, au *dialogisme*, au niveau *micro*, à savoir à celui de l'énoncé-fragment de discours. Cette recherche, en tant que lecture de Bakhtine, me semble reposer sur deux malentendus :

– Ducrot pose en préalable que son objectif est de contester « l'unicité du sujet parlant » (1984 : 171), au niveau de l'énoncé linguistique, en déplacement de ce qu'a réalisé Bakhtine sur le texte littéraire, en lui empruntant le terme de *polyphonie* et la théorie qui le sous-tend, qui « à (sa) connaissance, a toujours été appliquée à des textes, c'est-à-dire à des suites d'énoncés, jamais aux énoncés dont ces textes sont constitués. De sorte qu'elle n'a pas abouti à mettre en doute le postulat selon lequel un énoncé isolé fait entendre une seule voix » (*ibid*). Ducrot semble se référer au seul Bakhtine de PPD, et ignorer les autres travaux où, à partir des

termes de *dialogique*, *dialogisme* et *dialogisation intérieure*, le sémioticien décrit le pluriel des voix, en travaillant notamment au niveau micro de l'énoncé-fragment.

– Ducrot me semble imputer à Bakhtine son propre projet : mettre en question l'unicité du sujet parlant. Et du même coup, passer à côté du projet de Bakhtine : donner toute leur place aux concepts de dialogue et d'interaction verbale, en développant l'idée que l'unité de l'échange, à savoir l'énoncé-tour-texte, est réponse, et en tant que telle, structurée à ses différents niveaux par des rapports dialogiques, et ce, contre l'approche tant *sémiotique* que linguistique « monologique » dominante à l'époque. Si la problématique du dialogue, dans sa double dimension dialogale et dialogique, est centrale pour Bakhtine, elle est largement étrangère à Ducrot 1984. Les notions utilisées sont celles de *discours*, d'*énoncé* en tant que « fragment de discours » (*op. cit.* : 177), de *phrase*, d'*énonciation*, mais pas d'*interaction verbale* ou de *dialogue*. En conséquence, alors que l'énoncé est défini par Bakhtine en termes dialogaux, par l'alternance des sujets parlants, et correspond à une macro-unité, l'énoncé, chez Ducrot, est une micro-unité, définie par les deux conditions – au demeurant fort lâches – de *cohésion* et d'*indépendance* (1984 : 175), qui n'ont rien à voir avec la problématique du dialogue.

La Scapoline (Nølke 2002, Nølke, Fløttum et Norén 2004) s'inscrit dans la continuité du travail de Ducrot : elle reprend son objectif de pourfendre le dogme de « *l'uniqueness of the speaking subject* » (Fløttum 2000 : 20), pose *polyphonie* comme son concept central, qu'elle fait travailler notamment à un niveau inférieur à celui de l'énoncé-fragment, celui des mots et des phrases de la langue ; et prend explicitement des distances avec la pensée bakhtinienne (Norén 2000 : 33).

L'on peut penser que les distances prises comme les divergences posées permettent de traiter linguistiquement des éléments que la pensée bakhtinienne, profuse et peut-être parfois confuse, à travers le concept de dialogisme, fort sujet à toutes les extensions, ne permettrait pas d'analyser vraiment.

3.2. Dialogisme, polyphonie

Je ne partage pas cet avis. Je vais tâcher de montrer brièvement au contraire tout l'intérêt qu'il y a (i) à parler de dialogisme ; et (ii) à situer ce phénomène d'abord au niveau macro de l'énoncé-tour-texte, plutôt qu'au niveau de l'énoncé-fragment, ou à celui des phrases de la langue.

(i) De quel intérêt choisir *dialogisme* plutôt que *polyphonie* ? Outre qu'il me semble plus fidèle au texte bakhtinien – mais la fidélité n'est pas forcément une vertu –, *dialogisme* maintient le lien, de par sa racine *dialog-* avec la notion de *dialogue*, et permet de mettre en relation les phénomènes étudiés sous ce vocable avec la notion d'interaction verbale.

Parler de *dialogisme*, et plus encore de *dialogisation interne*, c'est concevoir les phénomènes étudiés comme le résultat d'une interaction *interne* entre deux énoncés, qui peut être rapprochée, sans cependant s'identifier à elle, nous l'avons vu, de l'interaction *externe* entre deux énoncés dans le dialogal. *Polyphonie* coupe ce lien avec la problématique du dialogue.

Parler de *polyphonie* d'autre part, au sens de Ducrot et de la Scapoline, pour « montrer comment l'énoncé signale, dans son énonciation, la superposition de plusieurs voix », c'est penser la production de la parole en termes non de *réponse* mais de *mise en scène* énonciative. Ce qui conduit à des approches opposées de la production du discours :

- parler de *mise en scène*, c'est remplacer le sujet unique, le soliste, par le sujet metteur en scène, ou chef d'orchestre, mais c'est toujours se placer dans les cadres d'un sujet aussi plein, et maître de sa parole comme de l'univers. Et les comparaisons de la mise en scène énonciative avec le théâtre ou avec la narration (Ducrot 1984) le disent de façon éloquente. De sorte que la mise en cause de l'unité du sujet parlant que prétend réaliser Ducrot me semble plus formelle que réelle.

- Au contraire, parler de *réponse* me semble mieux à même d'appréhender la réalité des faits langagiers. On peut « tirer » les propositions bakhtiniennes, loin des théories de la

communication qu'elles permettent, vers celle de la production du sens, selon l'Analyse du discours française ou selon la praxématique, qu'elles autorisent tout autant. Dire que l'énoncé est *réponse* c'est dire, nous l'avons vu, que l'intention de parole du locuteur ne peut se réaliser qu'en interaction avec les autres discours. Au-delà, et en prolongement, on peut avancer que l'*interdiscours* est la condition du discours, que le sujet est parlé tout autant qu'il parle. Au-delà des voix que le locuteur met en scène, il y a celles qu'il rencontre sans le vouloir, sans le savoir ; celles qui traversent son discours à son corps défendant ; celles dont il ignore d'autant plus qu'elles habitent sa parole qu'elles ont pour lui la transparence et la familiarité de l'évidence. Dans cette perspective, les formes d'« hétérogénéité montrée » (Authier 1995) – discours rapporté, modalisation autonymique – comme les formes d'« hétérogénéité signifiée » (Bres 1999) – conditionnel, clivage, négation, comparaison, etc. –, toutes analysables en termes de « double énonciation » (Ducrot 1984 : 197), me semblent être la partie émergée de l'iceberg *dialogisme*, pour user d'une métaphore sans doute quelque peu abusive. S'il est bien normal qu'elles soient le pain blanc du linguiste dans la mesure où elles se manifestent par des éléments linguistiques sur lesquels il se penche traditionnellement, il serait abusif de limiter le terrain de jeu du dialogisme à ces seules formes.

Ce qui me conduit au second point que je veux rapidement développer : l'intérêt qu'il y a à situer le dialogisme d'abord au niveau *macro* de l'énoncé-tour-texte, plutôt qu'au seul niveau *micro* de l'énoncé-fragment, ou de celui des phrases de la langue.

(ii) Situer le dialogisme d'abord au niveau macro de l'énoncé-tour-texte procède de l'analyse de l'énoncé en tant que réponse : c'est à ce niveau global qu'intervient l'orientation vers les autres discours, leur rencontre. P. ex., c'est d'abord en tant qu'énoncé-roman que *Ulysses* de Joyce dialogue avec l'énoncé-épopée *L'Odyssée*, ou que *Les Confessions* de Rousseau interagit avec *Les Confessions* de Saint-Augustin. Dans le même ordre d'idée, J.M. Adam fait remarquer qu'« un discours argumentatif se place toujours par rapport à un contre-discours effectif ou virtuel » (2002 : 73) : c'est dans ce cas au niveau global du type de *séquence* qu'intervient le dialogisme. Verine et Détrie (2003) se sont attachés à montrer comment le conte *Les Fées* de Perrault, de par ses structures compositionnelle, narrative et actantielle, dialogue globalement avec les genres merveilleux et didactique, avec le discours janséniste, avec la querelle des Anciens et des Modernes...

Les approches en termes de polyphonie, en situant ce phénomène d'abord, voire seulement, au niveau micro de l'énoncé-phrase, me semblent permettre difficilement son appréhension au niveau global.

Le positionnement du dialogisme au niveau macro permet d'ailleurs de résoudre une difficulté sur laquelle je butais lorsque j'analysais le dialogisme comme une caractéristique de l'énoncé-phrase : j'opposais l'énoncé dialogique à l'énoncé monologique, tout en laissant entendre que cette seconde catégorie n'existait peut-être pas. La question se présente différemment maintenant : l'énoncé-texte, en tant que réponse, ne peut manquer d'avoir, globalement, une dimension dialogique, qui pourra se manifester localement au niveau de certains – mais pas forcément de tous – ses énoncés-phrases. En effet – et prévenons en cela une possible objection – si le dialogisme est à situer d'abord au niveau macro de l'énoncé-tour-texte, il est bien évident qu'il se manifeste aux différents niveaux inférieurs qui composent cette unité, notamment celui des énoncés-phrases, ou celui, encore inférieur, des mots eux-mêmes, ce qu'avait bien vu Bakhtine (PDD : 214).

Pour ces différentes raisons – fidélité à la lettre du texte de Bakhtine, ancrage de la notion dans le champ du dialogue, positionnement au niveau macro de l'énoncé-tour-texte, possibilité de l'intégrer à une théorie de la production du sens qui, contre l'idée d'une langue-instrument, accorde un rôle constitutif à la matérialité des discours autres –, je continue à faire le choix du terme de dialogisme contre celui de polyphonie, qu'il me semble préférable de réserver pour des usages réellement polyphoniques du discours (cf. A. Nowakowska ici-même).

Conclusion

L'énoncé monologique de mon intervention ne saurait échapper à la commune et humaine loi de l'orientation dialogique du discours : sur mon chemin vers mon objet - le *dialogique* -, j'ai rencontré le discours de Bakhtine dont j'ai tenté de retrouver la dynamique intérieure ; ainsi que les discours de différents chercheurs, mais également le discours que j'ai tenu antérieurement, sur ce même objet du discours. J'ai interagi empathiquement avec le premier ; de façon plutôt critique avec les seconds. J'ai également interagi interlocutivement avec les *réactions-réponses* des lecteurs : j'ai tenté de prévenir les objections en leur répondant par avance, tout en sachant que c'était largement peine perdue ; tout en sachant aussi, plus profondément, que mon désir était que mon discours suscite celui du lecteur...

Références bibliographiques

- Adam J.-M., 2002, « Textualité et polyphonie. Analyse textuelle d'une préface de Perrault », *Polyphonie-Linguistique et littérature* V, 39-84.
- Authier-Revuz J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Paris : Larousse.
- Bakhtine M., 1929/1963/1970, *Problèmes de la poésie de Dostoïevski*, Lausanne : L'âge d'homme.
- Bakhtine M., 1934/1975/1978, « Du discours romanesque », in *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, Tel, 83-233.
- Bakhtine M., 1952/1979/1984, « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard, 265-308.
- Bres J., 1999, « Vous les entendez ? De quelques marqueurs dialogiques », *Modèles linguistiques*, XX, 2, p. 71-86.
- Bres J. et Verine B., 2002, « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de langue* 19, p. 159-170.
- Charaudeau P. et Maingueneau D. (2002) : *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- Détrie C., Siblot P. et Verine B. (éds.), (2001) : *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche pragmatique*, Paris : Honoré Champion.
- Ducrot O., 1984, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, p. 171-233.
- Fløttum K., 2000, « Combining linguistic and literary perspectives on Polyphony. A methodological challenge », *Polyphonie-Linguistique et littérature* I, 15-30.
- Luzzati D., Beacco J.-C., Mir-Samii R., Murat M. et Vivet M. (1997) : *Le dialogique*, Bern : Peter Lang.
- Moeschler J., 1985, « Dialogisme et dialogue : pragmatique de l'énoncé vs pragmatique du discours », *Tranel* 9, 7-43.
- Nølke H., 2002, « La polyphonie comme théorie linguistique », in Carel M. (éd.), *Les facettes du dire*, Paris : Kimé, 215-224.
- Nølke H., Fløttum K. et Norén C., 2004, *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris : Kimé.
- Norén C., 2000, « Remarques sur la notion de point de vue », *Polyphonie-Linguistique et littérature* II, 33-44.
- Roulet E. et al. (1985) : *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne : Peter Lang.

Todorov T., 1981, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, suivi de *Ecrits du cercle de Bakhtine*, Paris : Seuil.

Verine B. et Détrie C., 2003, « Dialogisme et narrativité : la production de sens dans *Les Fées* de Charles Perrault », *Nouveaux actes sémiotiques* 88, 11-43.